



International
Institute of
Social Studies

Erasmus
University
Rotterdam



Conférence internationale d'universitaires et de paysan.ne.s

APPEL À PROPOSITIONS D'ARTICLES UNIVERSITAIRES ET AUTRES CONTRIBUTIONS

**Repenser la régulation des marchés agricoles
pour la transition agroécologique en Europe**

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
3 et 4 mars 2025**

«Cette conclusion pointe très spécifiquement vers une forte régulation qui sera également nécessaire pour localiser et nationaliser le commerce et pour maintenir la taille des fermes et des entreprises dans des limites tolérables. Mais il incombe aux défenseurs de la souveraineté alimentaire de s'attaquer à l'histoire des économies dominantes et de trouver des mécanismes créatifs qui encouragent la diversité, qui équilibrent et répondent aux besoins des producteurs et des consommateurs, et qui atteignent les contours fondamentaux d'un système de production et de distribution «souverain du point de vu alimentaire» véritablement démocratique. »

Marc Edelman, dans «Peasant Politics of the Twenty-First Century. Transnational Social Movements and Agrarian Change, 2024

Question générale pour la conférence

Le contexte actuel en Europe et ailleurs comporte de multiples incertitudes et risques concernant l'alimentation, la santé publique, la situation géopolitique, l'environnement (y compris le climat) et les sources d'énergie. Depuis le début de 2024, les agriculteurs se sont mobilisés en Europe et au-delà pour exiger des prix décents et des moyens de subsistance décents. La régulation du marché agricole peut être un moyen de sortir de la crise. Cela est d'autant plus nécessaire que les groupes de droite tentent de capter l'élan politique et les mouvements d'agriculteurs, notamment pour influencer les élections au Parlement européen et attaquer le programme environnemental lié au Pacte Vert.

Quelles leçons peut-on tirer des succès et des échecs des politiques passées de régulation des marchés agricoles, en Europe et ailleurs dans le monde, pour reconstruire la politique agricole commune (PAC) sur la base de la souveraineté alimentaire¹ et permettre la transition agroécologique?²

Approche de la conférence: co-construire les connaissances

Cette conférence réunira des universitaires, des paysan.ne.s et petits te moyens agriculteurs/trices de plusieurs pays européens ainsi que d'autres pays. Il sera basé sur l'échange et la construction de connaissances des paysan.ne.s aux universitaires et des universitaires aux agriculteurs. La moitié des participants sera composé d'universitaires et l'autre de paysan.ne.s.

Les sessions se dérouleront sous deux formats différents:

- a) des sessions parallèles basées sur les contributions réunissant paysan.ne.s et universitaires, sur des sujets spécifiques;
- b) sessions plénières qui se composeront d'un panel de 4 personnes, plus un.e président.e. Les membres du panel seront un mélange d'universitaires, d'agriculteurs militants, de personnes des institutions indépendantes de recherche/développement travaillant dans le domaine de l'agriculture, et de fonctionnaires institutionnels (qu'il s'agisse d'agences européennes, bilatérales ou multilatérales, ou nationales).

1 Tel que défini dans le préambule de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, ONU. Conseil des droits de l'homme (39e sess. : 2018 : Genève) <https://digitallibrary.un.org/record/1650694?ln=fr&v=pdf>

2 L'agroécologie est définie par les éléments du Groupe d'experts de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Accessible ici:

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/ff385e60-0693-40fe-9a6b-79bbef05202c/content>

Contexte

Les controverses sur l'intervention publique dans le secteur agricole remontent à longtemps. Dès le XVIII^e siècle, les physiocrates français, pionniers du libéralisme économique et inspirateurs d'Adam Smith, remettent en question l'intervention du pouvoir royal dans le commerce du blé. Leurs adversaires insistent, au contraire, sur le danger de laisser tout ce commerce à des acteurs privés.

Dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, le libéralisme économique était largement perçu comme un danger. Karl Polanyi pensait qu'il était mort. Dans ce contexte, dans la Communauté économique européenne, à partir de 1962, la PAC a mis en œuvre toute une panoplie d'instruments visant à maintenir des prix relativement élevés et stables pour les agriculteurs produisant des denrées alimentaires jugées stratégiques, afin d'assurer une production suffisante pour couvrir les besoins alimentaires des populations européennes et des prix raisonnables pour les consommateurs.

Mais le libéralisme économique n'était pas mort: il a réapparu comme le paradigme dominant au début des années 1980 et a conduit au démantèlement, au moins en partie, des politiques agricoles dans de nombreux pays. Les négociations internationales à ce sujet ont eu lieu dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et ont abouti à la signature de l'accord sur l'agriculture (AoA) et à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995.

Afin de respecter les engagements énoncés dans l'accord sur l'agriculture, la PAC de l'UE a été radicalement réformée à partir de 1992: les instruments de régulation du marché ont été largement remplacés par une aide directe au revenu pour les agriculteurs. Au fil du temps, ce soutien a été subordonné au respect d'un nombre croissant de normes.

Cependant, en 2007/08, nous avons été témoins d'évènements alarmants : les prix des denrées alimentaires ont grimpé sur les marchés internationaux, entraînant des «émeutes alimentaires» dans de nombreuses villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine: face à une forte hausse des prix des produits importés, les populations pauvres ne pouvaient plus acheter la nourriture dont elles avaient besoin.

De nos jours, les gouvernements de nombreux pays interviennent sur les marchés agricoles afin d'atteindre un niveau d'autosuffisance alimentaire jugé souhaitable et possible. C'est le cas dans les pays à revenu élevé (Canada, Corée du Sud, etc.) et dans certains pays émergents (Chine, Indonésie, Turquie, etc.)

La pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les effets de plus en plus évidents du changement climatique ont renforcé l'idée que la production alimentaire ne peut être prise pour acquise une fois pour toutes, et que la laisser aux mains du «libre marché» et des multinationales est une menace.

En outre, en Europe et dans d'autres parties du monde, le modèle agricole «moderne» dominant est fortement dépendant des combustibles fossiles, moins économe en énergie que de nombreuses formes traditionnelles d'agriculture et émet plus de gaz à effet de serre. En raison de l'utilisation excessive de pesticides et d'engrais minéraux, ce modèle est une source de pollution du sol, de l'eau et de l'air.

La course à la compétitivité a entraîné une baisse drastique du nombre d'agriculteurs: ils ne représentent aujourd'hui qu'environ 4 % de la population active de l'UE. Beaucoup d'entre eux sont proches de la retraite, sans successeurs, et les terres ne sont tout simplement pas accessibles aux jeunes et aux nouveaux arrivants dans la plupart des pays de l'UE, ce qui accélère ce processus de pertes de fermes. La question du renouvellement générationnel dans l'agriculture est urgente.

En 2020, l'Union européenne a annoncé le lancement du pacte vert pour l'Europe et de son volet agricole et alimentaire: stratégie «De la ferme à la table» (F2F). Cependant, cette stratégie F2F a été lourdement attaquée et ses principaux éléments sont maintenant abandonnés.

Si nous voulons faire la transition vers l'agroécologie en Europe et assurer l'approvisionnement alimentaire de la population, les paysan.ne.s européen.ne.s doivent avoir les moyens de le faire. Pour y parvenir, de nouvelles politiques agricoles européennes et nationales sont nécessaires, des politiques qui sont négociées avec la société civile et qui permettent à des initiatives locales de prospérer.

Questions spécifiques à traiter

Les contributions à cette conférence seront organisées autour de trois thèmes principaux, qui se chevauchent. Ils se concentreront sur la PAC en Europe, mais aussi sur les politiques agricoles mises en œuvre dans d'autres pays et régions du monde pour stabiliser les marchés agricoles, garantir des prix rémunérateurs aux agriculteurs et des prix accessibles aux consommateurs. L'objectif sera d'envisager la mise en œuvre pratique des politiques publiques visant à la souveraineté alimentaire.

Thème 1: Succès, échecs et limites des politiques de régulation des marchés agricoles en Europe

Les contributions sur ce thème porteront en particulier sur les questions suivantes:

Q1: Comment les politiques de régulation des marchés agricoles ont-elles été mises en œuvre en Europe? Comment ont-elles été démantelées?

Q2: Comment ont-elles été remplacées par des subventions et qui en ont bénéficié?

Q3: Quels ont été les effets des politiques de régulation du marché, prévus ou non, sur les paysan.ne.s et les travailleurs agricoles, l'alimentation et les consommateurs, l'environnement et les pays du Sud?

Q4: Comment calculer des prix de référence agricoles socialement équitables et écologiquement favorables?

Thème 2: Souveraineté alimentaire et régulation des marchés dans le monde

Ces contributions répondront aux questions suivantes:

Q5: Quelles politiques de régulation du marché existent dans le monde qui visent explicitement ou implicitement à atteindre la souveraineté alimentaire?

Q6: Quels instruments sont utilisés pour ces politiques?

Q7: Quel rôle jouent les mouvements d'agriculteurs et les luttes sociales connexes dans la promotion de ces politiques?

Q8: Quels sont leurs effets en termes de stabilisation des prix pour les consommateurs et des revenus pour les petits producteurs et les travailleurs agricoles?

Q9: Quels sont leurs impacts environnementaux?

Q10: Comment ces politiques interagissent avec l'Accord de l'OMC sur l'agriculture et des accords de libre-échange bilatéraux ou plurilatéraux?

Q11: Quelles leçons peut-on tirer des réglementations passées des marchés alimentaires internationaux pour mettre en place une nouvelle organisation du commerce international de l'agriculture et de l'alimentation?

Thème 3: Transition agroécologique et régulation du marché

Les contributions sur ce thème seront plus tournées vers l'avenir et répondront aux questions suivantes:

Q12: Quelles mesures ont été essayées et testées au niveau local ou régional pour initier la transition agroécologique?

Q13: Comment les politiques de redistribution des terres peuvent-elles être liées à la réglementation du marché pour assurer le renouvellement générationnel des agriculteurs?

Q14: Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences pour développer des politiques de régulation du marché qui permettront une véritable transition agroécologique en Europe?

Q15: Quelles autres mesures de politique publique seront nécessaires pour permettre aux agriculteurs de changer leurs pratiques dans leurs exploitations et sur leur territoire, en coopération avec les consommateurs?

Format des contributions et des propositions

Les contributions à cette conférence seront de deux types:

- 1) **Articles universitaires**, qui peuvent provenir d'une variété de disciplines: économie, gestion, sciences politiques, droit, sciences agronomiques, socio-anthropologie, géographie, géopolitique, histoire, sciences de l'environnement, etc. Ils peuvent provenir de chercheurs ou de professionnels travaillant dans le domaine de l'agriculture. Ils devraient porter sur un ou plusieurs des thèmes proposés ci-dessus.

Les propositions d'articles universitaires doivent, en deux pages au maximum, décrire la question, la méthode utilisée, les résultats et les principales références bibliographiques.

- 2) **Contributions non-universitaires**, par exemple des textes, des histoires de vie, des photos, des vidéos, des dessins, des bandes dessinées, des contes, du théâtre court ou d'autres œuvres d'art, des affiches, des arguments, des positions de plaidoyer ou autres. Ils devraient également porter sur un ou plusieurs des thèmes proposés ci-dessus, ou sur toute question qui ne figure pas dans la liste de questions suggérée, mais qui concerne le thème général.

Cette forme de contribution vise à faciliter la pleine participation des non-universitaires, en particulier des paysan.ne.s et travailleurs et travailleuses agricoles, grâce à une grande diversité de moyens de transmission des connaissances.

Les propositions de ces contributions peuvent prendre plusieurs formes, soit un texte (en deux pages au maximum) et/ou un extrait de la proposition artistique qui doit décrire la question traitée, le format, le contenu, la raison du choix de ce format par rapport au contenu.

Toutes sortes de contributions peuvent être soumises en anglais, en espagnol ou en français.

Chaque proposition sera accompagnée du formulaire figurant à la dernière page du présent appel à propositions.

Financement

Les fonds limités dont nous disposons seront affectés à certaines dépenses de conférence de base (repas gratuits pour les participants à la conférence), à l'interprétation simultanée anglais/espagnol/français, aux frais de voyage et d'hébergement pour les paysan.ne.s et à quelques conférenciers invités (en

particulier ceux du Sud et des mouvements sociaux). Il n'y aura pas de frais de d'inscription à la conférence.

Langues

La conférence se tiendra en anglais, espagnol et français, avec interprétation simultanée pour toutes les séances plénières. L'interprétation simultanée sera organisée dans la mesure du possible pendant les ateliers.

Calendrier

Date limite d'envoi des propositions : **Dimanche 1^{er} septembre 2024**

Date de la décision du comité scientifique: **Dimanche 20 octobre 2024**

Date limite d'inscription et d'envoi des contributions sélectionnées: **Lundi 20 janvier 2025**

Comité scientifique

Paysan.ne.s:

- Courgeau, Mathieu (Confédération Paysanne, France)
- Delobel, Vincent (FUGEA, Belgique)
- Góngora, Andrés (COAG, Espagne)
- Klingenmeier, Anne (AbL, Allemagne)
- Hallard, Emmanuel (MAP, Belgique)
- Ody, Morgan (Confédération Paysanne, France)
- Onorati, Antonio (ARI, Italie)
- SAAT, Roos (Toekomstboeren, Pays-Bas)
- Sevón, Aira (ESVY, Finlande)

Universitaires:

- Borrás, Jun — Agrarian Studies at the International Institute of Social Studies (ISS) de l'Erasmus University Rotterdam, Pays-Bas.
- Galtier, Franck - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement — CIRAD, France.
- Lécole, Pauline — Montpellier SupAgro, France
- Mamonova, Natalia — Institute for Rural and Regional Research, Trondheim, Norvège.
- Murphy, Sophia - Institute for Agriculture and Trade Policy – IATP, États-Unis.
- Paoloni, Lorenza — Università Degli Studi del Molise, Italie.
- Rivera-Ferre, Marta G. Professeur de recherche, INGENIO (CSIC-UPV), Valence.
- Roudart, Laurence — Université Libre de Bruxelles — ULB, Belgique
- Van Der Ploeg, Jan Douwe — Wageningen University, Pays-Bas

Comité d'organisation

- Borrás, Jun Agrarian Studies at the International Institute of Social Studies (ISS) of Erasmus University Rotterdam, Pays-Bas.
- Claeys, Priscilla, Centre for Agroecology, Water and Resilience (CAWR), Coventry University, Royaume-Uni

- Courleux, Frédéric, Agroéconomiste, France
- Kay, Sylvia, Institut transnational — TNI, Pays-Bas
- Ferrando, Tomaso, Faculty of Law and Institute of Development Policy (IOB), University of Antwerp, Belgique
- Roudart, Laurence — Université Libre de Bruxelles — ULB, Belgique
- Van Dyck, Barbara, Université Libre de Bruxelles — ULB, Belgique

La Coordination Européenne Via Campesina

Équipe de soutien de l'ULB: Lyna Botte, Raffaele Freri-Galisteo, Jonathan Jouffe, Lou Plateau, Olivier Stift, Romane Vanhakendover, Cathy Vanclève

Cette liste sera complétée prochainement

**Repenser la régulation des marchés agricoles
pour la transition agroécologique en Europe**

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

3 et 4 mars 2024

Article universitaire et proposition non universitaire

Nom(s):

Prénom(s):

Tél.:

Courriel:

Si vous proposez un article universitaire, veuillez préciser:

Institution(s):

Discipline(s):

Doctorat

Assistant de recherche/Post-doc

Professeur

Maître de conférences/professeur adjoint

Autre (veuillez préciser):

Si vous proposez une contribution non universitaire, veuillez préciser:

Profession:

Institution/Affiliation (le cas échéant):

Le thème sur lequel vous souhaitez présenter une contribution (1 ou 2 ou 3) et la ou les sous-questions numéro(s).....

TITRE:

Veuillez joindre une présentation de 2 pages de votre proposition.

Mots clés (cinq):

Communication présentée en français anglais espagnol

FORMULAIRE À RENVOYER PAR COURRIEL AUX DEUX ADRESSES CI-DESSOUS AU PLUS TARD LE DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2024

Laurence Roudart Courriel: ColloquiumLVC@ulb.be	et	Emma Courtine Courriel: conferences@eurovia.org
-----------------------------------------------------------	-----------	-----------------------------------------------------------